



Toutes et tous en grève le 27 janvier

Depuis 2008, plus de 30.000 emplois ont été supprimés aux finances publiques. Dans un contexte de crise sanitaire qui n'en finit plus, au titre de 2022, la DRFiP 35 supprime encore 41 emplois et opère un redéploiement pour 14 emplois, **55 emplois sont ainsi concernés (13 A+, 2 A, 25 B et 15 C)**.

Mais la situation pourrait être encore aggravée si le mouvement de mutation était aussi catastrophique que l'an dernier. Rappelons qu'aux suppressions d'emplois annoncées en janvier 2021 s'étaient ajoutées presque autant de vacances de postes suite au mouvement de mutation de septembre 2021. Le DRFiP avait alors fait état d'une erreur au niveau du service RH de la DG, qui avait ouvert la voie à un recours massif à la contractualisation.

Cette purge a de lourdes conséquences sur le quotidien des agents en termes de conditions de travail et pour les usagers en termes de qualité de service public, notamment du fait de l'industrialisation des tâches. Avec la démétropolisation, le directeur se félicite de la création du service d'appui à la publicité foncière (SAPF) de Redon et des centres de gestion des retraites (CGR) de Rennes et Fougères qui permettrait d'équilibrer le bilan des emplois en Ille-et-Vilaine. Pourtant à terme, le département, et plus particulièrement les services de Rennes, contribueront à hauteur de **99 emplois** à la relocalisation des nouveaux services, qu'il s'agisse du SAPF, du centre de contact des professionnels de

Cahors, de l'antenne des SIE de Rennes qui sera implantée à Lannion, de la création des pôles nationaux de contrôle à distance et de la réorganisation des services liaison-rémunération.

Les agents des Finances Publiques subissent une dégradation historique de leurs conditions de travail avec des restructurations incessantes et le gel de leur rémunération. Le RDV salarial du 9 décembre a été une mauvaise farce : pas de revalorisation du point d'indice, gelé depuis 2010 ! La part indemnitaire n'a pas été revalorisée à la DGFIP et la valeur du point d'ACF est inchangée depuis plus de 10 ans. Le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP), dont l'application n'est que suspendue à la DGFIP, remplace l'existant par deux indemnités modulables au mérite et à la fonction. Il faudrait augmenter le point d'indice de **22,6%** pour qu'il retrouve sa valeur réelle de janvier 2000, compte-tenu de l'inflation sur la période.

Toutes et tous en grève le 27 janvier, sur site ou en télétravail:

- Pour l'augmentation du point d'indice de la fonction publique ;
- Pour une augmentation de notre régime indemnitaire à la DGFIP ;
- Pour des créations d'emplois statutaires ;
- Pour l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique.

- Rennes RDV à partir de 11 h devant Magenta afin de rejoindre ensemble la manifestation interprofessionnelle Esplanade Charles de Gaulle
- St Malo : 11 h devant la Médiathèque
- Redon : 17 h devant la Préfecture
- Fougères : rassemblement 17h pl. Aristide Briand